



# REGARDS

Bulletin intérieur du Centre de documentation, d'éducation et d'action contre les manipulations idéologiques

15, rue Alexandre Dumas, 75011 PARIS

*SUR*

## Le samedi 5 avril 2003

Au F.I.A.P. (Foyer international d'Accueil de Paris)  
30, rue Cabanis 75 014 P A R I S

**9 heures 30 : Réunion du Conseil d'administration**

**12 heures Repas commun**

**14 heures Assemblée Générale :**

- Introduction par le Président
- Le rapport d'activité
- Les rapports financiers
- L'audit,
- Débat et votes
- Vente du siège et acquisition d'un local plus modeste, (conformément à l'article 10 des statuts)
- Elections du Conseil d'administration (Art 5),
- Perspectives, projet de budget, cotisation
- Les délégations
- Questions diverses

### BULLETIN D'INSCRIPTION

M.....

Adresse : .....

.....

.....

Participera (\*)

Ne pourra participer (\*)

A la réunion du Conseil d'administration et au repas

A l'Assemblée générale

Signature

**Rappel: La cotisation 2003 d'un montant de 35 € est à adresser au trésorier  
15, rue Alexandre Dumas**

(\*) Rayer les mentions inutiles

## Pour un nouveau départ

Lorsque sollicité par des membres du C.C.M.M. j'ai accepté de tenter de relever le défi de rétablir le Centre Roger Ikor dans sa gestion, son fonctionnement et son rayonnement j'ignorais la gravité de la situation. Le Conseil d'administration m'a élu à l'unanimité moins une abstention à la présidence. L'élection terminée j'étais aussitôt interpellé par le Commissaire aux comptes qui envisageait la cessation de paiements. Les démarches que j'ai effectuées les jours suivants m'ont montré le discrédit qui entachait l'association; une audience auprès des services du premier ministre m'a convaincu que les pouvoirs publics souhaitaient un changement profond pour que le CCMM puisse reprendre sa place après un redressement de sa situation financière, l'audit des gestions antérieures et une nouvelle organisation.

La petite équipe du bureau: Pierre Valreaux, Gérard Dahan, Colette Naliato, François Limoge et moi même avons, sans trésorerie, engagé les principaux chantiers. Nous avons dû procéder au licenciement économique du personnel, engager l'audit de la gestion des années antérieures demandé par les pouvoirs publics, trouver un acquéreur pour notre siège...

Il nous faut maintenant passer à l'étape suivante. Un débat interne préalable nous semble indispensable; c'est pourquoi le Conseil d'administration et l'Assemblée Générale sont convoqués pour le samedi 5 avril. A ce jour les rapports du comptable, du commissaire aux comptes, de l'audit ne sont pas terminés. Ils seront présentés le 5 avril avec un rapport sur l'activité de l'association et de ses perspectives.

Notre volonté est d'ouvrir un débat au cours duquel chacun pourra s'exprimer après avoir pris connaissance des réalités et de faits graves. Pendant plusieurs années les statuts de l'association n'ont pas toujours été respectés, nous nous efforçons de rétablir le mode de fonctionnement légal, comme nous le montrerons lors de l'Assemblée générale, exceptionnellement, les documents ne vous parviendront pas préalablement mais je suis certain de votre indulgence en cette circonstance très particulière. Il importe de ne laisser subsister aucune zone d'ombre pour pouvoir, après le 5 avril, nous consacrer à l'essentiel qui est la lutte contre les dérives des sectes. Si le niveau national a connu de multiples turpitudes, l'action a continué sur le terrain grâce au militantisme des adhérents. Avec confiance et détermination, malgré une situation financière extrêmement grave, nous nous retrouverons le 5 avril afin d'en faire la date d'un nouveau départ

A très bientôt!

Daniel Groscolas